

Arts du langage

Homère, *Odyssée*, Chant XII (Vers 150-199)

(source BNF)

Dans le chant XII de l'*Odyssée*, les Sirènes constituent, avec Charybde et Scylla et les Roches Planctes, l'une des trois épreuves qui attendent Ulysse immédiatement après son départ de l'île de Circé.

Avertissement de Circé

*D'abord tu croiseras les Sirènes qui ensorcellent tous les hommes, quiconque arrive en leurs parages.
L'imprudent qui s'approche et prête l'oreille à la voix de ces Sirènes,
Son épouse et ses enfants ne pourront l'entourer ni fêter son retour chez lui.
Car les Sirènes l'ensorcellent d'un chant clair, assises dans un pré,
Et l'on voit s'entasser près d'elles les os des corps décomposés dont les chairs se réduisent.
Tu pourras goûter la joie d'entendre les Sirènes.
Mais, si tu les enjoins, les presses de te détacher,
Qu'ils resserrent alors l'emprise de tes liens !*

Chant des sirènes

*Viens, Ulysse fameux, gloire éternelle de la Grèce, arrête ton navire afin d'écouter notre voix !
Jamais aucun navire noir n'est passé par là sans écouter de notre bouche de doux chants.
Puis on repart, charmé, lourd d'un plus lourd trésor de science.
Nous savons en effet tout ce qu'en la plaine de Troie les Grecs et les Troyens ont souffert par ordre des dieux,
Nous savons tout ce qui advient sur la terre féconde...*

Les Sirènes

C'est chez Homère que l'on trouve les plus anciennes mentions des Sirènes mais on ne sait pas d'où il tire son inspiration.

Peut-être les reprend-il de contes orientaux ou phéniciens. Il n'en donne cependant aucune description.

Dans l'*Odyssée*, Ulysse est mis en garde par la magicienne Circé contre leur pouvoir, qui ôte la mémoire. Elle lui conseille de boucher les oreilles de ses compagnons à la cire, et de se faire attacher au mât de son navire si la tentation de résister à leur chant est trop grande. Lorsqu'Ulysse entend les voix des Sirènes promettant de lui transmettre leur savoir, il cède à son désir et ordonne à ses compagnons de le délivrer. Ces derniers resserrent au contraire les liens, et le bateau s'éloigne sans dommage.

Jusqu'au Moyen Âge, les Sirènes sont figurées le plus souvent avec des pattes d'oiseaux : cette représentation coexiste ensuite avec la Sirène à queue de poisson, probablement apparue au VIII^e siècle.

Les Sirènes sont parfois considérées comme les filles des Muses Melpomène, Terpsichore ou Calliope. Remarquables musiciennes, elles auraient perdu leurs ailes à la suite d'un concours de chant avec les Muses : ces dernières auraient arraché leurs plumes pour s'en faire des couronnes. Honteuses de leur déchéance, elles se seraient alors réfugiées dans les rochers de la côte méridionale de l'Italie.